

Les personnels soussignés

à

Mme Nicole ROUX-LOUPIAC,
Directrice de l'ENSA de Toulouse

Toulouse, le 21 octobre 2011

Madame la Directrice,

La mise en œuvre de la circulaire du 23 juin 2009 relative à la gestion et à la rémunération des agents non titulaires du ministère de la culture et de la communication avait appelé de notre part certaines observations qui plaidaient pour une transposition équitable de ce type de mesure de revalorisation en faveur des agents titulaires.

Par lettre-pétition en date du 9 février 2010, adressée à Monsieur le Ministre de la culture, sous couvert du Directeur de l'ENSA de l'époque, M. Pierre FERNANDEZ, nous avons fait part de nos craintes quant aux disparités constatées en terme de perspectives d'évolution de carrière et entre la grille de rémunération des non titulaires et des titulaires (ex. : un agent contractuel de catégorie C débutera à l'indice 350 alors qu'un agent titulaire de même catégorie mettra 7 ans pour atteindre l'indice 295 et 28 ans pour atteindre celui de 350 !).

Il était donc demandé dans le courrier pré-cité que des mesures soient prises en faveur des personnels titulaires, notamment, entre autres, la mise en œuvre d'une harmonisation de la grille indiciaire et le déplafonnement des primes.

Nous ne pouvons qu'être au regret de constater que cette lettre portant des interrogations légitimes, voire des inquiétudes, est, à ce jour, restée sans réponse et ce depuis plus d'un an et demi.

Afin de rappeler l'importance de la démarche entreprise, la représentante du collège des personnels BIATOS au Conseil d'administration de l'école s'était faite l'écho de l'inquiétude des agents titulaires et de leurs revendications lors de la séance du CA du 11 avril 2011.

Après avoir entendu les motivations invoquées à l'appui de cette intervention, Monsieur Louis CASTEX, Président du Conseil d'administration, avait clairement indiqué qu'un courrier signalant ce problème devait être adressé à l'administration centrale (Cf. procès-verbal du CA du 11/04/11, n° 5.3, p. 13).

Plus de cinq mois se sont écoulés depuis et aucune lettre n'a été adressée en ce sens au ministère.